

FINANCES

VERSEMENT D'ACOMPTES POUR SUBVENTIONS 2020

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président.

Dans l'attente du vote définitif portant attribution et répartition des subventions pour l'exercice 2020 et afin de ne pas pénaliser nos partenaires notamment associatifs il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le versement d'acomptes sur l'exercice 2020 dans les conditions suivantes :

- le dossier de demande de subvention pour 2020 devra avoir été déposé dans les délais, soit pour mémoire au plus tard le 13 décembre 2019.
- une demande d'acompte devra être adressée par la structure sollicitant ce versement au Syndicat
- l'acompte ne pourra excéder 50% du montant attribué au titre de l'exercice 2019

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,

Pour :

Contre :

Abstentions :

ADOPTE

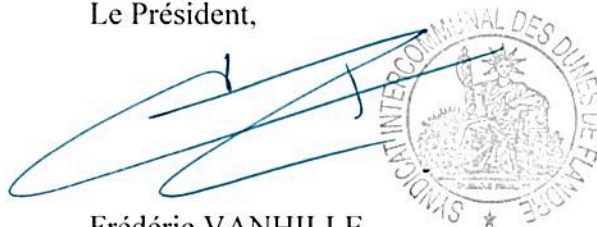
Adressé à M. le Sous-Préfet

Et publié le **11 DEC. 2019**

Fait à Dunkerque, le 5 décembre 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Frédéric VANHILLE.

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 28 novembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 5 décembre 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice VERGRIETE - Patrice BERTELOOT – Catherine
VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Paul CHRISTOPHE a donné pouvoir à Thierry WALLYN.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID –
Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE – Régis VANDAMME -
Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants :